



75^e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies

Point 34a de l'ordre du jour

Rapport du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables

Report of the International, Impartial and Independent Mechanism to Assist in the Investigation and Prosecution of Persons Responsible for the Most Serious Crimes under International Law Committed in the Syrian Arab Republic since March 2011

New York, le 21 avril 2021

Déclaration prononcée par S.E. Mme Pascale Baeriswyl,
Représentante permanente de la Suisse auprès des Nations Unies

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Cheffe du Mécanisme international, impartial et indépendant pour la présentation de ce rapport et félicite le Mécanisme pour son engagement sans faille et les progrès accomplis, malgré les défis liés à la pandémie.

« *Un processus de paix qui n'assure pas les droits des victimes ne sera jamais un vrai processus de paix* ». Cet appel à placer la justice au centre d'une paix durable a été formulé récemment par une représentante de la société civile syrienne. La Suisse y souscrit : justice doit être rendue à tous les individus qui souffrent de la violation de leurs droits.

Le Mécanisme est un outil indispensable pour atteindre cet objectif, raison pour laquelle la Suisse a soutenu son établissement dès le début et continue à le soutenir pleinement.

Permettez-moi de souligner trois éléments clé :

Premièrement, le Mécanisme contribue, et c'est là le cœur même du processus, à la **reddition des comptes**.

C'est uniquement à travers ce travail indispensable qu'une paix durable pourra être établie en Syrie. Et si l'objectif principal est de soutenir la justice pénale, le mandat du mécanisme permet d'aller au-delà et de - par exemple - contribuer à la recherche des personnes disparues. Cela conduit à une **approche de la justice centrée sur les victimes** visant notamment à réduire leurs souffrances. En effet, le Mécanisme s'inscrit dans un système plus large d'outils destinés à renforcer le **traitement du passé**.

Deuxièmement, la participation de la **société civile** dans les efforts en matière de justice est impérative pour la promotion de la paix. En Syrie, ces organisations jouent un **rôle crucial dans la documentation des crimes commis**, du fait notamment que ni le Mécanisme ni la Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme n'ont accès au territoire. C'est pourquoi la Suisse et les Pays-Bas s'efforcent - par le biais du processus de Lausanne - de faciliter la coopération et la transmission des informations entre le Mécanisme et les ONG syriennes.

Troisièmement, **nous appelons les Etats membres à collaborer étroitement avec le Mécanisme**. Les poursuites judiciaires ouvertes au sein de plusieurs Etats montrent la pertinence de son travail et du principe de juridiction universelle, à l'instar du récent jugement historique rendu à Coblenz. La coopération accrue du Mécanisme avec les juridictions nationales est l'expression de sa contribution indispensable. En Suisse, le cadre législatif relatif à l'entraide pénale internationale a été récemment modifié afin de permettre la coopération avec le Mécanisme et d'autres institutions pénales non étatiques. En 2016, l'Assemblée générale a suivi un impératif moral quand elle a établi le Mécanisme pour la Syrie. Pour qu'il puisse continuer son travail, il est essentiel d'assurer son financement durable. C'est pourquoi la Suisse salue son intégration dans le budget régulier.

Monsieur le Président,

La Suisse continuera à apporter son soutien au Mécanisme et invite tous les Etats membres à en faire de même. La société et les victimes en Syrie comptent sur notre engagement pour la justice et la paix en Syrie.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

Switzerland thanks the Head of the International, Impartial and Independent Mechanism for the presentation of this report and congratulates the Mechanism for its unwavering commitment and the progress made, despite the challenges linked to the pandemic.

"A peace process that does not ensure the rights of victims will never be a true peace process." This call to place justice at the centre of a sustainable peace was made recently by a representative of the Syrian civil society. Switzerland agrees: justice must be achieved for all individuals who suffer from the violation of their rights. The Mechanism is an indispensable tool to achieve this goal, which is why Switzerland has supported its establishment from the beginning and continues to fully support it.

Let me highlight three key elements:

First, the Mechanism contributes to **accountability**, which is at the heart of the process. It is only through this indispensable work that lasting peace can be achieved in Syria.

And while its main objective is to support criminal justice, the Mechanism's mandate opens up the possibility of going beyond that and - for example - to contribute to the search for missing persons.

This leads to a **victim-centred approach to justice**, aimed in particular at reducing their suffering. Indeed, the Mechanism is part of a broader system of tools aimed at strengthening efforts in **dealing with the past**.

Second, the participation of **civil society** in justice efforts is imperative for the promotion of peace. In Syria, these organisations play a **crucial role in documenting the crimes committed**, especially, as neither the Mechanism nor the Human Rights Council's Commission of Inquiry has access to the territory. This is why Switzerland and the Netherlands are trying - through the Lausanne process - to facilitate cooperation and the transmission of information between the Mechanism and Syrian NGOs.

Thirdly, **we call on Member States to collaborate closely with the Mechanism**. Prosecutions in several States show the relevance of its work and of the principle of universal jurisdiction, as evidenced by the recent landmark judgment in Koblenz. The Mechanism's increased cooperation with national jurisdictions indicates its indispensable contribution. In Switzerland, the legislative framework for international mutual legal assistance has recently been amended to allow for cooperation with the Mechanism and other non-State criminal institutions. In 2016, the General Assembly followed a moral imperative when it established the Mechanism for Syria.

In order for the Mechanism to continue its work, it is essential to ensure its sustainable financing. Switzerland therefore welcomes its inclusion in the regular budget.

Mr. President,

Switzerland will continue to support the Mechanism and calls on all Member States to do the same. Society and victims in Syria are counting on our commitment to justice and peace in Syria.

Thank you.